

Octobre 2016

Agricole



Droit public

Fiche individuelle enseignant.e :

n'oubliez pas de vérifier l'Annexe 2-2 avant de la signer.

Concertation :

elle sera de 18h minimum pour un.e enseignant.e à temps complet.

Droit privé

Votre salaire

Les règles applicables au 1^{er} septembre 2016 :

- salaire minimum fixé à l'indice 320
- revalorisation des indices inférieurs à 330
- maintien de la valeur du point à 56,67 euros

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

 Fédération nationale des SPELC
 @FederationSPELC



www.spelc.fr

Octobre 2016 – Spelc 74 les membres du Conseil Syndical sont à votre écoute – n'hésitez pas à les contacter

JP Baud jpnbaud@orange.fr – N Boisramé natalia.boisrame@cneap.fr – AM Colliard am.colliard@wanadoo.fr – B Ducrot beatrice.floret@gmail.com

M Lizère m.lizere@spelc.fr – F Moge francoise.moge@wanadoo.fr – JL Obadia obadia.jeanluc@neuf.fr – A Villard annevillard@yahoo.fr

N Vuillez nathalie.vuillez@neuf.fr